



**COMMUNE  
DE  
SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI**

TEL. : 03 27 37 14 12

FAX. : 03 27 37 19 58

Arrêté Municipal n° 04/2025 PM

## ARRÊTE DE FERMETURE DU TERRAIN DE FOOTBALL GAZONNE

Le Maire de la Commune de ST HILAIRE LEZ CAMBRAI,

VU les articles L.2212-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU la nécessité d'interdire les manifestations sportives sur le terrain gazonné suite aux intempéries de ces derniers jours,

CONSIDERANT que la sécurité des sportifs rend nécessaire la réglementation des entraînements et des matchs sur le terrain de football,

CONSIDERANT que le terrain est impraticable en raison des conditions climatiques,

### A R R E T E

Article 1<sup>er</sup> : Les matchs et les entraînements de football seront interdits sur le terrain du stade du Vendredi 31 Janvier 2025 à 10 heures jusqu'au dimanche 02 Février 2025 à 18h.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de LILLE dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 3 :

- Monsieur BILLOIR Marc, services techniques
- Monsieur DUPONT Fabrice, police municipale

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à

Monsieur le Sous-Préfet de CAMBRAI

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI, le 30 Janvier 2025

Le Maire,  
Maurice DEFAUX

